

## Borréliose de Lyme disséminée précoce et disséminée tardive

**Les manifestations cliniques** sont multiples : cutanées (lymphocytome cutané bénin, acrodermatite chronique atrophiante), articulaires (arthrite aiguë et chronique), neurologiques (méningo-radiculite, paralysie faciale, etc.) et, plus rarement, manifestations cardiaques (troubles de la conduction type bloc auriculo-ventriculaire ou troubles du rythme) ou oculaires (conjonctivite, uvéite, etc.), etc.

**La borréliose de Lyme est, chez l'enfant, la cause la plus fréquente de paralysie faciale.**

**Le diagnostic sérologique** de maladie de Lyme à ce stade, repose sur :

- un test ELISA dont la spécificité doit être > 90 % et
- un test de confirmation par immuno-empreinte *Western Blot* dont la spécificité est > ou égale 95 %.

- En cas de manifestation neurologique précoce, un test ELISA sur LCR sera associé. Si cette sérologie sur LCR est positive, une étude de la synthèse intrathécale d'anticorps anti-Borrelia sera effectuée.

### Quelle prise en charge proposer dans les formes précoces disséminées et tardives de borréliose de Lyme ?

Il est conseillé au médecin traitant d'adresser le patient au spécialiste choisi, en fonction de la présentation clinique, pour adapter le traitement et le suivi (neurologue, rhumatologue, infectiologue, cardiologue, etc.).

En cas de difficulté (discordance entre les signes cliniques et les résultats sérologiques par exemple), un avis spécialisé notamment en infectiologie peut être utile.

## Manifestations post-Lyme

La survenue de manifestations cliniques diverses (asthénie, algies diffuses, plaintes cognitives) est décrite par certains patients après une piqûre de tiques. L'imputation de ces manifestations à une borréliose de Lyme est hypothétique si celle-ci a été correctement traitée. Elle fait discuter d'autres hypothèses et peut nécessiter un recours spécialisé en maladies infectieuses, médecine interne ou spécialiste d'organe (rhumatologue, neurologue) selon la symptomatologie. Le recours à des traitements anti-infectieux prolongés ou alternatifs pendant des mois n'est pas fondé sur des preuves scientifiques.

## Pour en savoir plus

- Site du ministère de la Santé, rubrique Maladie de Lyme : <http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>
- Site du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=464>
- Site de Santé publique France, dossier thématique Borréliose de Lyme : <http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle/Borreliose-de-lyme>
- 16<sup>e</sup> Conférence de consensus en thérapeutique anti-infectieuse. Borréliose de Lyme : démarches diagnostiques, thérapeutiques et préventives : [http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2006-lyme-long\\_2\\_.pdf](http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2006-lyme-long_2_.pdf)

Ce document est disponible en téléchargement sur [santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr)

Rédaction : K. Chemlal, C. Jestin (Santé publique France).

Ont contribué à ce document : F. Blanchet, M. Boubour, E. Caumes, I. Chevalier, R. Courcol, E. Couturier, G. Galan, T. Jacques, B. Jaulhac, C. Ortmans, H. Partouche, M.-C. Paty.